

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

BAS-RHIN

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN



LIMITEZ LES DÉPASSEMENTS CHEZ LE MÉDECIN

**OPTAM, LE BON
PLAN POUR ÊTRE
MIEUX REMBOURSÉ**

ameli.fr

L'Assurance Maladie se mobilise chaque jour pour garantir l'accès aux soins et améliorer l'efficacité du système pour mieux le préserver.

L'accès aux soins, ce n'est pas seulement faire en sorte que vous puissiez trouver un médecin près de chez vous, c'est également s'assurer que vous ayez les moyens de vous faire soigner auprès de ce dernier.

Avec des professionnels de santé dont certains fixent librement leurs honoraires, la facture peut vite augmenter et vous laisser à la fin, un reste à charge important.

Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est possible de se soigner tout en préservant son budget. Découvrez l'OPTAM, la garantie d'un reste à charge limité.

L'OPTAM, en clair

L'Option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) est un contrat proposé par l'Assurance Maladie aux médecins exerçant en secteur 2 (les spécialistes).

Les praticiens signataires font bénéficier à leurs patients d'avantages liés aux objectifs de l'OPTAM :



**Favoriser
l'accès aux soins
pour tous**



**Limitier les dépassements
d'honoraires des
spécialistes du secteur 2**



**Réduire
votre reste à
charge**

Pour bien comprendre les spécificités de l'OPTAM, il faut savoir que les tarifs des consultations et actes médicaux varient selon la discipline (généraliste ou spécialiste) et le secteur conventionné du praticien :

► **SECTEUR 1 :**

les médecins appliquent les tarifs fixés par l'Assurance Maladie

► **SECTEUR 2 :**

les médecins fixent librement le prix de leurs consultations avec des tarifs comprenant souvent des dépassements d'honoraires.

On retrouve ces mentions sur les ordonnances ou sur les sites présentant les praticiens (l'annuaire santé d'ameli par exemple).

Une meilleure prise en charge de vos dépenses de santé

Consulter un médecin de secteur 2 signataire de l'OPTAM, c'est s'assurer d'avoir le moins de reste à charge possible avec un meilleur remboursement de l'Assurance Maladie mais également par votre complémentaire santé (sous réserve qu'elle adhère au contrat responsable).

Sur la base de remboursement * :

Consultation chez 60 € un ophtalmologue	
Avec OPTAM	Sans OPTAM
Reste à charge 0€	Reste à charge 14€
Complémentaire santé 30€	Complémentaire santé 23€
Assurance Maladie 30€	Assurance Maladie 23€

Pose d'une prothèse 1300 € totale de la hanche	
Avec OPTAM	Sans OPTAM
Reste à charge 0€	Reste à charge 216€
Complémentaire santé 658€	Complémentaire santé 542€
Assurance Maladie 642€	Assurance Maladie 542€

À NOTER :

Les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et de l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) ne doivent pas subir de dépassements d'honoraires.

* La participation forfaitaire reste due, rendez-vous sur ameli.fr pour plus d'information.

Comment trouver un praticien OPTAM ?

Avant de prendre rendez-vous avec un praticien, il est important de connaître sa tarification pour éviter les mauvaises surprises en matière de remboursement.

Vous pouvez :

- ▶ Questionner directement le secrétariat du praticien lors de la prise de rendez-vous
- ▶ Consulter l'annuaire santé d'ameli. Celui-ci précise pour chaque praticien, ses coordonnées, les actes médicaux pratiqués, ses tarifs ainsi que s'il est adhérent ou non à l'OPTAM.

Remplissez les critères de recherche et sélectionnez la mention « Honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM) ».

annuaire.sante.ameli.fr

The screenshot shows the search interface on annuaire.sante.ameli.fr. It features two main categories: 'Un professionnel de santé' (with sub-options for médecin, chirurgien-dentiste, and infirmière) and 'Un établissement de soins' (with sub-options for hôpital, centre de soins, and cabinet de santé). Below these, a prompt asks the user to 'Je renseigne au moins 1 des 3 critères ci-dessous :'. There are three search criteria: 'Nom' (with an example 'Dr. Durand Jean Dupont'), 'Profession' (with sub-options 'Omnipraticien' and 'Libéral en ambulatoire'), and 'Acte' (with sub-options 'Chirurgie de la cataracte' and 'Laboratoire'). Below these are filters for 'Type d'honoraires' (with a dropdown menu showing 'Honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)' selected), 'Carte Vitale' (with radio buttons for 'Inscrit', 'Oui', and 'Non'), and 'l'homme/l'homme' (with radio buttons for 'Inscrit', 'Un professionnel libéral', and 'Un professionnel hospitalier'). A 'Rechercher' button is at the bottom. The address 'Eti - Rue des Académies, 13700, PARIS, CE, 975, Mayenne' is visible at the bottom right of the search area.



Découvrez également l'application annuaire santé d'ameli, téléchargeable gratuitement depuis l'App Store et Google Play ©

L'OPTAM concerne principalement les médecins qui pratiquent des dépassements d'honoraires (secteur 2 à honoraires libres).